

Le Journal des Trois-Rivieres

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES G. DESILETS & FRÈRES

UNE LETTRE

Prince Ferdinand de Bulgarie

Le Figaro publie la lettre suivante, adressée par le prince Ferdinand de Cobourg à l'un de ses amis de France...

celle que je me suis consacré. J'y apporterai tous mes soins, toute mon activité, tout mon dévouement.

"Quel que puisse être l'avenir, j'aurai fait mienne cette vieille devise: "Fais ce que dois, advienne que pourra!"

Votre bien affectionné,

FERDINAND.

Lettre parisienne

Paris, 10 sept.

Dans quelques jours, l'ancien lieutenant-colonel des zouaves pontificaux, l'ancien-général auxiliaire qui tomba glorieusement blessé sur le champ de bataille de Patay, le général marquis de Charette, mariera sa fille unique, Mlle Antoinette de Charette, à M. François-Gérard d'Hannoncelles, fils d'un président de chambre à la cour d'appel de Nancy.

La famille de Charette ne date pas de la Révolution française, comme on le croit généralement; elle descend de beaucoup plus loin et elle est originaire d'Italie. En 1240, le fils de Galéas Carretto, marquis de Final, vint s'établir en Bretagne et y épousa Jeanne Dubois de la Salle. Ce fut son fils, Guyon Charette, seigneur de Trévignat, qui françaisa son nom et fut créé écuyer en Bretagne des ville et comté de Nantes.

Les Charette combattirent en 1292 sous la bannière de Châteaubriand, en 1326 sous celle de Rohan, en 1370 sous celle de Duguesclin. En 1573, Jean Charette reçut une pension du roi de France en récompense de son dévouement. Henri IV fit grand-cordon de l'ordre Julien Charette. Louis, page de Louis XIII, fut tué d'un boulet de canon à Grevelines. Louis XVI érigea en marquisat la seigneurie de la Gascherie sous le nom de marquisat de Charette. Pendant la Révolution, dix Charette moururent les armes à la main, combattant pour la monarchie.

Et l'illustration des Charette date justement de cette époque. Ils comptent deux grands hommes: Athanasie-François Charette de la Contrie, le général vendéen, le héros de la guerre de Vendée, et le général marquis de Charette, dont je parle, qui s'appelle Athanasie comme lui et qui aurait pu être plus qu'un admirable entraîneur d'hommes sur le champ de bataille.

Le général marquis de Charette a cinq frères et trois sœurs. Louis a épousé Mlle de Goyon, Alain, Mlle de Bourbon-Busset; Armand, Mlle de Dulort; je ne sais plus qui a épousé Ferdinand; et je crois qu'Urban n'est pas marié. Henriette et Colette non plus ne sont pas mariées, et la troisième sœur du général, dont le prénom m'échappe, est mariée à l'ancien aide-de-camp de son frère pendant la guerre contre les Allemands, au vicomte Harsconet.

La mère de ces neuf Charette vit encore. Vous savez qu'elle est fille du duc de Berry et d'une Anglaise, Mlle Brown, dont Louis XVIII cassa le mariage comme ayant été contracté sans son autorisation et en réalité pour en faire contracter un autre, un mariage princier, à l'héritier de son trône. Il fit leur fille Louise, aujourd'hui marquise douairière de Charette, comtesse de Vierzon. Une autre fille du duc de Berry et de Mlle Brown et la princesse de Lucinge-Gaucigny. Mme de Lucinge-Faucigny et Mme de Charette sont donc sœurs consanguines du comte de Chambord. Mme de Charette, douairière, habite le petit manoir de la Contrie-Couffe, près d'Anenis, dans la Loire-Inférieure.

Le général marquis de Charette avait épousé, en premières noces, Mlle de Fritz James, fille du duc et de la duchesse, née Marmier, des ducs de Marmier. La duchesse douairière de Fritz James vit également. Son fils, aujourd'hui chef d'armes de la famille, a épousé une Danoise qui fait de la viticulture dans le pays de Montpellier ou de Nîmes, acclimatant les plants américains dans nos vignobles phylloxérés, et consigne dans la Revue des Deux Mondes, ou vous avez souvent remarqué la signature de la duchesse de Fritz James, ses observations de viticulteur. N'est-ce pas quelque chose d'original que cette femme née dans un pays où l'on ne sait que de nom ce que c'est que la vigne, nous enseigne à nous autres Français l'art de la cultiver!

C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Mlle Antoinette de Charette est née de ce premier mariage, qui a donné un autre enfant, un fils, mort l'année dernière à vingt ou vingt-deux ans, et déjà dans l'armée. Mlle de Charette est charmante de grâce, de bonté et d'esprit.

Le général marquis de Charette s'est remarié, il y a huit ou dix ans, à une Américaine, miss Polke, dont la famille a donné un président aux États-Unis, et il a un fils. Il habite aujourd'hui, toute l'année, une modeste maison entourée d'un joli parc, dont lui a récemment fait

présent son régiment de zouaves pontificaux, qui continue d'exister par les relations qu'il a su maintenir entre ses membres et autour de sa personne. Il n'a plus d'appartement à Paris et il est tout à fait retiré dans sa gentilhommière de la Basse Motte, près de Saint-Malo, dans l'île-et-Villaine. Il reçoit beaucoup d'amis, mais sans façon, et il fume longuement sa pipe, revenu de bien des choses, après avoir été le favori des papes, des princes et de la foule.

La famille Gérard d'Hannoncelles où va entrer Mlle de Charette, remonte à Jean Gérard, écuyer, originaire du pays de Liège, qui acheta en 1749 la seigneurie de Hannoncelles en Wœvre. Il fut père de Jean Baptiste Gilbert Gérard de Hannoncelles, conseiller au parlement de Metz, en 1758, qui fut lui-même père du baron d'Hannoncelles, président à la cour d'appel de Metz, en 1820. Le fils de ce dernier est le père du fiancé de Mlle de Charette. Le président Gérard d'Hannoncelles a été maintenu sur son siège lors de ce qu'on appelle la réforme judiciaire. Sa femme est née Louise Pyrot de Crepy.

Le comte de Paris a écrit au général marquis de Charette, à l'occasion du mariage de sa fille, une belle lettre, dans laquelle il lui exprime le regret de ne pouvoir servir de témoin à sa fille, puisqu'il est en exil, et les sentiments les plus affectueux. Charette déborde de joie. Ah! si les princes savaient comme il leur est facile de s'attacher les hommes avec une attention aimable! Nous autres, Français, nous serons toujours plus sensibles à la gloire qu'à l'intérêt, mais nous n'aimons pas qu'on nous ignore.

Il me faut maintenant faire une réflexion qui a une plus haute portée. Si vous prononcez devant un républicain ce nom de Charette, vous évoqueriez aussitôt en lui l'idée d'extrême droite, de colonel des chevau-légers, de général vendéen, de maréchal de l'intransigeance royaliste. Eh! bien, cet homme qu'on place ainsi à l'extrémité la plus inaccessible de la monarchie, a épousé en seconde noces une citoyenne de la "grande" république américaine et il marie sa fille unique au fils d'un magistrat de la République française! Ne vous semble-t-il pas que nous soyons menacés de perdre cette égalité à laquelle nous sacrifions et la liberté et la fraternité de notre devise républicaine?

On prétend avoir découvert une forêt pétrifiée sur la ligne du canal Rideau, dans les environs de Kingston.

La banque de London a commencé à retirer ses billets. On ne sait pas quand les déposants pourront retirer leurs dépôts.

Environ une douzaine de vapeurs océaniques, qui n'avaient pu descendre le fleuve à cause de la famine, sont partis hier de Québec.

Les fièvres typhoïdes sévissent du côté de Mattawa. Dans un des chantiers de cette région quinze bûcherons sont atteints de la maladie.

Le terme de la Cour d'Appel a commencé samedi, à Québec; on dit que le juge Doherty sera élevé provisoirement à la Cour du Banc de la Reine.

On croit que l'incendie qui éclata vendredi dans le toit du palais cardinalice, à Québec, fut causé par l'ignition spontanée de transparents en toile huilée qui avaient été remises dans le grenier.

Il est entendu qu'un changement a été fait dans la distribution de la besogne départementale, à Ottawa, par lequel Sir John abandonne le département des affaires des Sauvages, qui passe à l'hon. M. White, ministre de l'intérieur.

Des nouvelles de Gaspé annoncent que la côte a subi l'attaque d'une terrible tempête, lundi dernier. Un grand nombre de bateaux de pêche ont été emportés en pleine mer et l'on craint que la tourmente n'ait occasionné plusieurs pertes de vie.

M. J. J. Curran, M. P., était à Ottawa vendredi. Il a eu une entrevue avec les ministres au sujet de la traversée du pont Wellington par les chars urbains, pour la commodité de la population, Pointe Saint-Charles, et aussi au sujet de certaines améliorations au pont Black.

L'expérience tentée par le département de la milice, de faire fabriquer au Canada les uniformes des soldats, a eu un plein succès, et une commande de 5,000 uniformes sera donnée cette année. M. M. James O'Brien et Cie, de Montréal, ont obtenu le contrat pour les capets militaires.

Pendant que le 'Brothers' conduisait des pèlerins à la Bonne Sainte Anne, samedi, une de ses roues s'est brisée, ce qui a causé panique à bord. L'ancre a été aussitôt jetée, le capitaine a télégraphié pour du secours et les pèlerins ont continué leur voyage sur le vapeur 'Véga.'

Des rapports de Shipawake annoncent que depuis plusieurs semaines les forêts des environs de Gaspé sont ravagées par le feu; les dommages sont énormes, car c'est dans cette partie du pays que se trouvent les plus belles forêts de pin. Les bois du Nouveau-Brunswick sont aussi incendiés en plusieurs endroits.

Un ordre en conseil a été passé en vertu de l'Acte des pêcheries, prescrivant que dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, personne ne pêchera, prendra, tuera, vendra ou aura en sa possession aucune truite tachetée, truite des lacs ou saumon de rivière, entre le premier octobre et le premier avril de chaque année, les deux jours compris.

Une enquête a été tenue samedi, à Halifax, par les officiers de la marine impériale, pour déterminer à qui revient la responsabilité de l'abordage entre le bâtiment de guerre le "Canada" et la barque chargée de bois la "Peerness." Il est probable que le lieutenant Boyle sera traduit en cour martiale. Le navire "Canada" va se rendre aux Bermudes pour y subir les réparations nécessaires.

M. l'abbé Tanguay, doit s'embarquer prochainement pour Rome dans le but de consulter les archives de la Propagande, au sujet des premiers temps de la colonie. Ces recherches sont faites en rapport avec son dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Il sera probablement chargé de remettre au Saint-Père l'adresse de l'archidiocèse d'Ottawa, à l'occasion du jubilé de Sa Sainteté.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Une Guérison Récente d'Ulcers Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflamées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort, j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait de moi, avec respect.

M. AN O'BRIAN, 148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brien.

L'écrivain bien connu du Boston Herald, M. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servais de la SALSEPAREILLE D'AYER et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la Vie



Capital social \$200,000. Dépôt au gouvernement \$25,000. Bureau: 13 Côte St. Lambert, Montréal. Bons agents demandés.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perdues dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant un toux ou un rhume ordinaire négligé est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; s'imposant est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

ROCKINGHAM, Vt., 15 Juillet, 1882.

Group - Écoutez un Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont j'avais toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, au moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cheri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

Mrs. EMMA GEDNEY, 129 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huitans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN, Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

BUREAU de POSTE

TROIS-RIVIERES, 6 juin 1887.

Table with columns: MALLES, ARRIVER, DÉPART. Lists mail routes to Montreal, Quebec, and other locations.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 10.30 A. M. 6 P. M. et 7.15 P. M. Lettres enregistrées doivent être malle 15 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivieres, 6 juin 1887.

PIC-NIC!

Nous désirons avertir les familles qu'elles trouveront tout ce qu'il faut pour le PIC-NIC à notre Etablissement. Nous venons justement d'avoir plusieurs caisses de fines Conserves et Viandes préparées consistant en Conserves de Framboises, Fraises, Pêches, Poires Ananas, Pommes, Tomates, Etc. Viandes en Boîte: Bouef sauté (Corn Beef), Poulet, Dinde, etc. Poisson: Sardine, Bonnard, Huitres, Saumon, Etc. Biscuits de toutes sortes. Fruits, Cafés, Citrons, Oranges, Cigares, enfin tout ce qu'il faut pour contenter les plus difficiles. Une visite est sollicitée.

Nous avons le contrôle pour la vente en cette ville des célèbres cigares de J. M. Fortier, Montréal. Amateur de bon cigares venez choisir! Achetes la splendide farine "Trois-Rivieres" qui porte notre nom, c'est la meilleure. Les effets sont livrés à domicile GRATIS.

T. Cormier.

LES TROIS-RIVIÈRES.



JEUDI 6 OCTOBRE 1887.

Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières est arrivé de Manitoba, mardi soir, en bonne santé et aussi allégre que les anciens voyageurs.

Hier les habitants de cette ville ont été heureux de le revoir au milieu de nous et un grand nombre sont allés lui souhaiter la bienvenue.

Sa fête qui tombait mardi a été célébrée hier et a été l'occasion d'une grande démonstration de la part de tout le clergé de son ancien diocèse.

Courrier.

On annonce que l'hon. M. Mercier et l'hon. M. Mowat en sont venus à une entente pour nommer des arbitres devant régler la question du fonds des écoles communes. Cette question est pendante entre les deux provinces depuis 1853. L'hon. juge Bourgeois sera l'arbitre du gouvernement de Québec, l'hon. juge Sinclair représentera l'Ontario, l'hon. M. Archibald aurait été demandé d'agir comme tiers arbitre.

Mgr O'Brien, le prélat qui l'an dernier apportait la barette cardinalice à Son Éminence le Cardinal Taschereau, est arrivé d'Europe, par la *Sarmatian*, et a immédiatement pris le train du Pacifique pour Montréal.

La cour de révision a donné gain de cause à M. Landry, qui avait institué trois actions pour libelle contre M. A. Choquette, M. P. pour Montmagny, M. I. Belleau était le procureur du demandeur. Les frais à la charge de M. Choquette s'élevèrent à \$1,000 ou \$1,200.

La propagation du poisson dans les lacs et les rivières du Canada a été un des principaux travaux du département des pêcheries cette année. Probablement plus de 90,000,000 de poissons de toutes espèces ont été enlevés des endroits où on s'occupe de leur propagation et mis en liberté. Le poisson commence graduellement à devenir abondant dans les grands lacs; on y trouve du poisson blanc, de la truite et de l'achigan.

Il est prouvé que la Grande-Bretagne a dépensé l'an dernier £123,268,000 pour boissons seulement! La Grande-Bretagne n'a pas dépensé davantage pour les objets de première nécessité comme le pain, le beurre et le fromage.

Un statisticien prétend que l'immense somme employée en 1886 à l'achat de liqueurs alcooliques dépasse encore de trente millions la dépense totale du gouvernement anglais et qu'elle représente deux fois les rentes payées par toutes les fermes. En supposant que la note soldée par l'Angleterre soit exacte, nous arrivons pour ce pays seulement, à une consommation de trente gallons par habitant. La proportion au Canada n'est que de trois gallons par tête.

Les élections partielles, Maskinongé, Shefford etc, n'auront lieu qu'après la conférence interprovinciale, en novembre probablement.

C'est l'Électeur qui l'annonce.

On mande de Panama que les divers chantiers organisés par les entrepreneurs des travaux de terrassement, sur la ligne du canal de Panama, sont en pleine activité, et les progrès faits cet automne sont très apparents. Il est possible que le canal interocéanique ne soit pas ouvert entièrement à la navigation à l'époque fixée par M. de Lesseps; mais le fait est que, des aujourd'hui, une partie du canal est navigable.

Une dépêche de Rome annonce que le cardinal Domenico Bartolini, préfet de la congrégation des rites, est décédé à Florence dimanche. Il était né en 1813 et il avait été nommé cardinal en 1875.

On dit maintenant que M. Mercier invitera à sa conférence interprovinciale non seulement les premiers ministres, mais tous les ministres provinciaux, et que tous les membres du cabinet d'Ontario y assisteront à l'exception de M. Pardee.

AU MILIEU DES ÉVÊQUES

(Du Courrier du Canada)

Nous lisons dans l'Étendard d'hier:

"On nous annonce de Québec que M. Mercier s'est fait nommer membre du Conseil de l'Instruction Publique, en remplacement de M. Painchaud, démissionnaire.

"L'Instruction Publique doit être tenue en dehors de toute influence politique, c'est pour cette raison qu'on en avait laissé la direction à un conseil composé d'évêques de la province et de laïques instruits; c'est pour cela que l'administration en a été confiée à un surintendant qui n'est pas responsable aux Chrétiens.

"La nomination du premier ministre comme membre du conseil de l'Instruction Publique pourrait être considérée comme un essai d'introduire la politique dans l'école; cela nous paraît, par conséquent, une mauvaise mesure contre laquelle nous devons protester."

Et c'est tout? L'acte de M. Mercier est peut-être le plus grave dont il ait assumé la responsabilité depuis son arrivée au pouvoir.

Il est gros de conséquences et de difficultés.

Il constitue une déviation flagrante du principe posé par la loi de Boucherville, que les cabinets politiques cessassent d'avoir le contrôle direct des affaires de l'éducation.

Il est une intrusion non justifiée du gouvernement dans le Conseil de l'Instruction Publique.

En un mot il ne peut être interprété autrement que comme une contradiction solennelle et péremptoire de la maxime célèbre: *L'Etat hors l'école.*

Tout cela c'est la négation des principes, des doctrines, des théories, hautement et énergiquement soutenus par l'Étendard depuis sa fondation.

C'est un audacieux défi jeté par le premier ministre à l'école dont l'Étendard a fait partie, à ces ultramontains qui sont lâches, d'après M. Mercier.

Et en face de ce défi insultant, l'Étendard vacille, tatonne, et se borne à dire: que la nomination de M. Mercier "pourrait être considérée comme un essai d'introduire la politique dans l'école;" qu'elle lui paraît une mauvaise mesure contre laquelle il doit protester."

Quelle sobriété dans le blâme! Quelle incertitude, quel tempérament dans la critique!

Ah! si c'était maître Ross qui se fut nommé membre du conseil de l'Instruction Publique! Comme on l'aurait exécuté presto, au nom des principes conservateurs!

Comment, maître Ross, vous forcez les portes du Conseil de l'Instruction Publique. Laissez-les! laissez-les! vous l'êtes, ne vous en défendez point. Vous voulez mettre la main sur l'éducation du peuple! Vous insultez l'Épiscopat, pour qui votre nomination est une déclaration de défiance. Vous essayez de détruire l'œuvre de votre illustre prédécesseur, un conservateur de principes, celui-là, M. de Boucherville. Vous vous constituez l'instrument des loges maçonniques dont l'un des dogmes est celui de l'Etat enseignant. C'est bon, on vous connaît M. Ross, et l'on est au courant de vos ignobles manœuvres pour diminuer l'influence du Conseil et laisser l'éducation.

Nous aurions entendu toutes ces virulentes protestations, si M. Ross se fut nommé membre du Conseil de l'Instruction Publique.

Mais, c'est M. Mercier: "cela nous paraît," simplement, "une mauvaise mesure contre laquelle nous devons protester."

Grossier, exagérer, amplifier toujours les torts et les errements les plus minimes de ses anciens amis, atténuer, pallier, excuser, diminuer sans cesse les fautes les plus énormes de ses nouveaux alliés: voilà l'esprit de parti de ceux qui n'en ont pas.

M. L. P. PELLETIER ET LES \$5,000

Voilà que la paternité de la fameuse brochure des \$5,000 de M. Mercier revient sur le tapis. Cette fois, c'est l'éditeur même qui prend l'affaire en mains et qui fastigie M. Pelletier de la belle façon.

Le Jour, qui est publié par M. J. E. Mercier, a commencé à mettre M. Pelletier sur le gril dès le 2 septembre. Il l'accuse non-seulement d'être, sinon l'auteur unique, du moins l'un des collaborateurs de cette brochure, d'avoir voulu se faire payer par le gouvernement Ross pour son travail, et, sur son refus, d'avoir réclamé une partie des bénéfices de l'éditeur. Nous citons du Jour:

M. Pelletier est d'une effronterie impardonnable surtout lorsqu'il s'agit de répudier sa fameuse légende au sujet des \$5,000. Il a nié, devant une assemblée publique dans le comté de Berthier et dans une autre assemblée à Laprairie, être l'auteur de la brochure en question.

Eh bien, nous sommes en état d'affirmer que M. Pelletier est, sinon le seul auteur, du moins l'un de ceux qui ont donné le jour à cette œuvre.

Nous dirons plus: c'est M. Pelletier lui-même qui a soumis l'ouvrage à l'impression.

Et ce qui prouve que M. Pelletier ne fait rien pour rien et qu'il peut faire tout moyennant finances, c'est le fait suivant. En écrivant de si blessantes vérités contre M. Mercier, M. Pelletier avait l'intention d'obtenir récompense.

Aussi poursuivait-il les opérations de près et entendait bien être payé, soit par le gouvernement ou par ses amis. Mais sur le refus du gouvernement, il eut l'heureuse idée de prétendre à une partie des honoraires de l'éditeur.

Cependant l'histoire raconte que finalement, force lui fut de se contenter du faible tribut de la satisfaction de sa haine personnelle contre l'honorable M. Mercier, qu'il fait pourtant mine d'aduler aujourd'hui, moyennant subventions, dans sa petite feuille-aux-écus.

Le 9 septembre, voyant qu'il ne pouvait réussir à faire sortir M. Pelletier du bois, le Jour revenait à la charge dans les termes suivants:

Déjà nous avons accusé M. Pelletier

d'être l'un des auteurs de la brochure. La Justice, son journal, ne l'a pas nié. Ah! il sait bien qu'il n'aura pas beau jeu en essayant de payer d'audace avec nous à ce sujet là surtout. Il aurait dû nier énergiquement lorsque nous lui avons dit que nous pourrions le convaincre de mensonge s'il essayait de se disculper. Non, il ne l'a pas fait, car il sait bien que nous avons nous, tout ce qu'il faut pour lui donner le démenti le plus formel.

Eh bien! M. Pelletier est lâche ou coupable s'il fait la sourde oreille à de telles accusations et s'il n'a pas le courage de nous dire comme aux électeurs de Laprairie et de Berthier: "Non, je suis parfaitement étranger à la publication de cette brochure, et ce que vous avancez est faux." Il est lâche ou coupable, s'il nous laisse publier ainsi de telles accusations sans les repousser avec énergie et nous forcer à donner des preuves.

Ou plutôt il est lâche et coupable à la fois, c'est-à-dire qu'il est lâche parce qu'il est coupable.

Nous avons dit déjà et nous allions de nouveau que M. Pelletier a contribué à la publication de la brochure, que c'est lui-même qui a transmis le manuscrit à l'imprimeur et qu'en outre, il a voulu se faire payer pour avoir écrit ce pamphlet. Or, impossible de s'y méprendre avec de tels faits.

M. Pelletier, en effet, et demandant rémunération pour publier cette brochure, la considérait comme son œuvre, ou bien il voulait se saisir de quelque chose qui ne lui appartenait pas.

Deux choses l'une.

Mais vous verrez qu'il ne niera pas.

Le Jour connaissait bien son homme. M. Pelletier qui se sent en face d'un journaliste qui a en mains les preuves de sa duplicité n'a pas osé nier cette fois. Aussi le Jour pouvait-il écrire le 16 septembre:

Nous ne nous étions pas trompés en prédisant l'autre jour que M. Pelletier n'aurait pas le courage de nier les accusations que nous avions dirigées contre lui. Nous avions produit des faits qui le plaçaient pourtant dans une alternative si étroite qu'un homme de cœur aurait senti le besoin d'en sortir au plus tôt.

Mais non, il n'en a rien fait, il a préféré faire le mort.

Ah! c'est que M. Pelletier sent bien qu'il n'est plus devant les électeurs de Laprairie ou de Berthier, il comprend qu'il n'a pas l'avantage de nous tromper sur ce sujet par son effronterie caractéristique comme il l'a déjà fait ailleurs.

M. Pelletier ne tente pas même de se disculper, il admet donc que nous l'avons accusé justement? Plus que cela, il craint donc les preuves que nous avons offertes de lui procurer, pour le convaincre de mensonge lorsqu'il dit être tout à fait étranger à la brochure dont nous l'accusons d'être l'un des collaborateurs?

Nous lui avons dit, en effet, que s'il niait nous avions amplement documents capables de le confondre.

D'ailleurs, il le sait aussi bien que nous, il connaît ce que nous avons en notre possession, et par suite le peu de confiance que nous avons en lui ne doit pas le surprendre du tout.

Franchement, M. Pelletier n'a pas joué le beau rôle dans toute cette affaire. Il a manqué de courage en face de M. Mercier dont il attend du picotin. Et ce manque de courage lui a fait sacrifier la vérité.

Qu'il ne soit pas le seul auteur de la brochure, qu'il ait eu pour collaborateur M. Guillaume Amyot, son associé, cela importe peu. Il reste acquis qu'il a écrit en partie cette brochure, qu'il a voulu se faire payer pour son travail: c'est plus qu'il ne faut pour établir que la MINERVE avait raison de l'accuser et que M. Pelletier a voulu tromper le public d'une façon odieuse.

La Minerve.

Noces d'argent du Revd M. Marchand

CURÉ DE DRUMMONDVILLE.

Drummondville, 29 septembre 1887.

Hier après-midi les pavillons flottaient sur les édifices publics et les principales résidences, et l'animation universelle des citoyens à faire les préparatifs d'une illumination, annonçaient une fête générale. Au collège des Frères de la Doctrine Chrétienne, une large bannière porte en grands caractères l'inscription: "Reconnaissance à notre Fondateur." Les élèves déjà nombreux de cette institution de date récente, présentent une adresse appropriée à la circonstance. Au convent des Dames de la Présentation, les anciennes élèves sont venues se joindre à celles de la maison pour relever l'éclat de la fête; adresse exprimant les sentiments les plus délicats, cantate rendue avec un entrain ravissant, riches présents, témoignage à la fois de l'importance de l'institution et des progrès des élèves. La façade de l'édifice disparaît derrière les inscriptions et les transparents figurés des emblèmes du sacerdoce.

Vingt-huit membres du clergé sont réunis au presbytère de Drummondville pour fêter M. le curé. Messires Dauth et Laperrière, de St Guillaume, Alexandre et Manseau, de St Pierre de Durham, Vanasse, Ste Anne de Sorol, Jodoin, d'Acton Vale, Labbé, de Québec, Manseau, de Spencer, diocèse de Springfield, Lafond, Arichat, Maurault et Longval, St David, Lebrun, St Célestin, Béliveau, Ste Elizabeth de W., Quinn, St Thomas, Tessier, St Germain, Tessier, Ste Victoire, Hébert,

Gentilly, Bérard, Bécancourt, St-Cyr, Ste Clothilde, Smith, Ste Brigitte, Branelle, St Valère, Forcier, St Eugène, Grejier, St Bonaventure, Paquin, St Jean de Durham, Raiche, St Cyrille, B. Prince, Ste Enlalie et G. Landry. Messire Dauth a présenté, de la part de ses confrères, un magnifique bréviaire complet. Le soir, à l'église, au nom de tous les paroissiens, Monsieur Richard, maire de Drummondville, a donné lecture d'une adresse très élogieuse, accompagnant un cadeau de superbes ornements sacerdotaux. Monsieur le curé Marchand a répondu à ces diverses adresses avec toute l'aisance que donne un profond sentiment d'humilité joint au dévouement paternel envers chaque portion de ses ouailles que ses travaux redisent éloquentement. Après la bénédiction des ornements nouveaux, Monsieur le curé a donné la bénédiction du St Sacrement.

Puis, accompagné de la fanfare de Drummondville qui faisait à la fois les frais d'une procession aux flambeaux, et d'un concert-promenade, Monsieur le curé est monté sur la voiture du maire, a fait le tour du village, où chaque résidence rivalisait à qui déploierait le plus de lumières, de lanternes chinoises, de transparents. On apercevait presque partout le chiffre 25 ou les inscriptions: "Ad multos annos", "29 Sept. 1862", "29 Sept. 1887" et de plusieurs autres. Du reste le luxe du luminaire ne se mesurait qu'aux dimensions des façades. On remarquait les résidences de Monsieur le maire Richard, M. le Greffier Caya, M. le Dr Bérard, M. Tarcotte, M. Girouard, M. P. P. M. Watts, avocat, et de plusieurs autres. Toute la population sans distinction d'origine, ni de croyance, avait voulu témoigner de son estime et de son respect pour M. le curé Marchand.

Aujourd'hui la fête s'est terminée par une grand-messe solennelle à laquelle toute la paroisse était accourue comme aux jours des plus grandes solennités.

Le chœur était tendu de banderoles et l'autel et les statues ornées d'inscriptions les plus appropriées. Sur l'autel on lisait en caractère d'argent le chiffre 25, et sur le rétable "Quid retribuam Domino;" sur un côté du chœur "Sacerdos Alter Christus," et sur l'autre "Benedicamus Domino."

Le Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus de la messe de Farmer ont été rendus par un chœur d'artistes qui feraient honneur aux plus grands centres. Monsieur le Curé a célébré le St Sacrifice, assisté des Messieurs Bérard et Manseau deux lévites de Drummondville, comme diacre et sous-diacre. Après la messe, M. Alexandre, curé de St-Pierre de Durham, a fait une improvisation éloquent sur le caractère du prêtre, qu'il a montré comme étant l'homme de Dieu.

La solennité a été close par un Te Deum solennel. Voici la liste des Curés de Drummondville, depuis sa fondation en 1816. Raymbault, Kelly, Paisley, Holmes, Robson, O'Grady, Dorion, Leclerc, Belcourt, Prince, Marchand.

COMMUNIQUÉ.

Le gaz à Louiseville

M. Chs. T. Côté, de Québec, un des directeurs de la compagnie des gaz combustibles a reçu un télégramme qui est bien de nature à faire croire que les opérations de la compagnie seront couronnées d'un grand succès. Ainsi, après quelques pieds de forage le puits a donné un rendement que l'on estime à 2,000,000 de pieds par jour. Nous devons ajouter que les travaux sont loin d'être terminés, que naturellement le gaz augmentera en quantité à mesure qu'on atteindra une plus grande profondeur.

Le Docteur Dame de Louiseville.

Il nous fait plaisir d'apprendre que la santé de notre ami le Docteur Dame, résident depuis quelque temps dans la prospère petite ville de Calgary, T. N. O. s'est beaucoup améliorée. On nous dit même que le mieux qu'il éprouve l'aurait décidé de s'y établir définitivement.

Si tel est le cas, le Docteur laissera à Louiseville de véritables regrets, tant parmi ses nombreux patients que parmi tous ses amis.

Jeune encore, notre ami avait su se conquérir une place distinguée parmi ses concitoyens.

À l'âge de trente-deux ans, et cela pendant son absence, le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, l'élisait pour un de ses gouverneurs.

Deux ans plus tard la mort de son ami le regretté Frédéric Houde l'appela au commandement du 85^e Bataillon, dont il avait été successivement le chirurgien et le Major.

En 1882, il était chargé, par le gouvernement de Québec, des expériences relatives aux puits de gaz naturel de Louiseville.

Depuis plusieurs années, il s'était appliqué à l'étude de l'hydrothérapie, et n'a pas peu contribué à rendre célèbres, par ses succès, les fameuses sources minérales de St Léon, dont il était le principal médecin.

Tout enfin présageait, au Docteur Dame un avenir des plus enviables, quand une sérieuse maladie est venue le forcer à renoncer à ses légitimes espérances, pour aller demander à un climat étranger le rétablissement de sa santé.

Espérons qu'il nous reviendra. En attendant nos vœux les plus sincères l'accompagnent.

NOUVELLES LOCALES

La soirée que nous avons annoncée a eu lieu hier au Séminaire.

Il y avait un auditoire nombreux et d'élite.

Mgr des Trois-Rivières et un nombreux clergé y assistaient.

M. David et son fils ont été à la hauteur de leur réputation.

L'ouverture de la séance M. David a présenté ses hommages à Sa Grandeur à l'occasion de sa fête, dans une courte adresse remplie de sentiments délicats exprimés avec l'éloquence des grands maîtres.

L'espace nous manque pour apprécier comme il convient le talent de M. David.

Nous nous contenterons de dire qu'il a laissé des souvenirs agréables et nous avons lieu de croire que son passage au Séminaire profitera grandement aux élèves de la maison.

Un grand nombre de membres du clergé sont venus présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Laflèche à l'occasion de sa fête et de son heureux retour.

On nous informe qu'un incendie a détruit plusieurs des bâtiments de la ferme modèle de M. Ritchie à Ste-Anne de la Pérade.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et toutes les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

M. Belisle, tourne-cléf de la prison de cette ville a été destitué et remplacé par M. Robitaille, employé démissionnaire du chemin du Nord ci-devant de Québec.

Cette nomination blesse souverainement le sentiment public ici et avec raison.

Un steamer d'un fort tonnage est actuellement dans notre port avec un chargement de charbon pour la Cie du Pacifique.

Les dernières pluies ont eu pour effet de faire cesser les incendies qui ravageaient les forêts de toutes parts, et qui ont causé des pertes considérables en plusieurs endroits.

La Salsepareille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

M. l'abbé Gédéon Huberdeau, décédé le 2 du courant, au convent de St-Isidore de la Longue-Pointe, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

J. F. BELAND, Ptre, Chancelier.

Evêché des Trois-Rivières, le 5 octobre 1887.

COUR D'ASSISES DE QUEBEC.

Québec, 3—Le prochain terme des assises criminelles du district de Québec s'ouvrira lundi prochain.

Voici la liste des causes inscrites sur le calendrier:

Affaires du dernier terme. Wm Malony—Larcin. John Ryan—Coups et blessures, etc. Wm J. Maguire—Libelle.

Thos Chevalier, Aug. Craig, Louis Michaud, Johnny Cloutier, et Amable Savard—Coups et blessures.

Alf. Mayrand, Thos. Label, Onésime Pronovost et Ferd. Larose, des Trois-Rivières.—Émeute et assaut.

Affaires nouvelles. Léon Bellerive—Assaut grave.

Charles O'Table—Larcin.

Antoine Tessier dit Laplante—Assaut indécemment avec intention de viol sur un enfant de moins de douze ans.

Télesphore Brochu—Vol dans un magasin.

Jas. Robinson et Thomas Dinney—Vol avec violence.

Louis Plante et James Kelly—Vol sur la personne.

Il y a en outre l'affaire de Saint-Nicolas dans laquelle la femme Lagacé est accusée d'avoir empoisonné son mari.

HISTOIRE DU CANADA

(RECREATION PATRIOTIQUE.)

Nous accusons réception d'un "Jeu de Cartes" sur l'Histoire du Canada, enregistré par C. T. Morel de la Durantaye.

C'est une manière facile et amusante d'apprendre l'histoire de notre pays. Sous la forme de cartes à jouer, ce jeu trouve sa place dans toutes les familles et surtout dans toutes les maisons d'éducation. Par ce moyen, on rendra utiles et attrayantes les longues soirées d'hiver et les récréations parfois si fastidieuses de nos pensionnats.

Chaque jeu est accompagné d'une direction, à l'aide de laquelle on peut apprendre à jouer en moins d'un quart d'heure.

Nous recommandons à nos lecteurs d'en faire l'essai. On le trouvera chez tous les libraires. Une remise libérale sera faite pour l'achat à la douzaine. On en recevra un jeu franco, en envoyant 25 cts à Albert Gervais, Libraire-Imprimeur, Joliette, P. Q.

Feuilleton du JOURNAL.

ROGER BONTEMPS.

HISTOIRE D'UN NOTAIRE. ET D'UNE TONNE DE POUDDRE D'OR PAR PAUL FEVAL.

DEUXIEME PARTIE

L'aventurier malgré lui

XII

NANNETTE

On ne peut dire que ce réduit charmant rappelât trait pour trait notre nid de fauvette du quartier du Luxembourg à Paris. L'Australie n'a point de fauvettes, même dans cette province de Victoria qu'on appelle l'Australie-Heureuse.

Et d'ailleurs, rien ne rend, en aucun pays du globe, la physionomie de la petite vie parisienne. Il y a là des pauvretés et des gaietés, des chants, des larmes et des sourires qui ne se rencontrent nulle part ailleurs. Paris est unique en ce monde.

Pourtant, il y avait des ressemblances nombreuses entre cette chambre de la cité de Melbourne, immense et toute neuve, et la riante mansarde perchée au faite de la vieille et immense ville de Paris.

Il faut ajouter que Melbourne essaye, quoique ce ne soit pas toujours avec succès, d'acclimater dans son sol métallique les beaux arbres feuillus, les belles fleurs odorantes de l'Europe.

Car c'était Nannette qui était là, derrière le rideau de mousseline des Indes balancé doucement par le vent tiède qui montait de la mer.

Voici les ressemblances : sur sa fenêtre de Melbourne, il y avait aussi des pois de senteur et de cobéas, comme à Paris.

Or, je ne sais si l'éloignement où l'on était avait augmenté le pieux amour, mais les portraits du père et de la mère avaient de fraîches couronnes.

Vis-à-vis de la cheminée, un autre portrait, qui représentait Roger en costume de clerc de notaire ou de poète romantique : il n'y a pas chez nous deux uniformes. Ce portrait parlait.

Enfin, derrière cette ressemblance, des fleurs fabriquées, des fleurs de Paris, étaient jetées en bouquets sur tous les meubles et s'éparpillaient disséminées dans tous les coins de la chambre.

Nous passons aux différences. Au lieu de l'horizon des toits qui cachait à demi, là-bas, le lointain de la plaine de Montrouge, c'était un large paysage urbain, vu à découvert, des rues vastes et droites, des monuments carrés, appartenant presque tous à ce style dit industriel.

Au-delà de la ville, grandiose, quoiqu'on puisse dire, à cause de l'idée même qui se dégage du miracle de sa croissance instantanée, une riante perspective de villas s'étageait, descendant et remontant vers les dunes, derrière lesquelles une forêt de mâts servait de premier plan au splendide panorama de la baie de Port-Phillip.

il suffisait de passer sous la vérandah élégante et légère qui bordait la croisée. Alors apparaissaient les édifices publics, les théâtres, les tribunaux, les clubs et "Institutions," les églises surtout, faisant de Melbourne un véritable Panthéon : cathédrale catholique, cathédrale régulière, cathédrale anglicane dissidente, basilique wesleyenne, églises baptiste, gresque, unie, synagogue, sanctuaire des quakers, tabagies des mormons...

Nannette avait une année de plus. L'apparence de son visage n'avait pas beaucoup changé, cependant ; elle était plus belle qu'autrefois par je ne sais quelle délicatesse qui corrigeait les rondeurs de sa joue, par une pâleur montant jusqu'à l'estompe légère qui cernait de bleu la douceur de ses yeux.

Elle avait réfléchi depuis le temps, on voyait bien cela ; peut-être même avait-elle pleuré, mais non pas comme pleurent ces lâches amoureuses de larmes, élèves de la poésie en deuil.

Elle était plus élégante que jadis, parce qu'elle était déjà beaucoup plus riche, mais je ne sais comment dire cela, elle restait simple. Autour d'elle, tout était joli, ce qui est rare sous les latitudes anglaises, — et ce qui est, au contraire habituel partout où l'Anglais a porté sa passion de bien vivre, tout était confortable.

Là-bas, les toilettes sont multiples : la population cosmopolite, choisit entre les modes de l'univers entier. Les petits pieds de Nannette, chaussés de mules, piquées au boulevard de Gand, se cachaient à demi sous les plis d'une robe de chambre des magasins du Louvre.

Un dernier mot : devant la fenêtre il y avait une cage ; dans la cage s'ébattaient cet oiseau éminemment français, fils du chardonnet et de nos buissons, et du serin des Canaries.

A Sainte-Anne en Auray J'irai pieds nus sur la route, etc.

C'est tout. Il était dix heures du matin environ, et bien qu'on fût au commencement de la saison pluvieuse, le temps restait passable.

Sur ses genoux il y avait une demi-douzaine de lettres décachetées. Toutes ces lettres venaient de France quoique plusieurs portassent cette multitude de timbres qui prouvent un voyage long et tortueux à travers différentes nationalités.

Toutes se ressemblaient par ce cachet brillant et d'une entière fraîcheur que la poste de Melbourne y avait apposé le matin toutes ensemble.

Et voyez pourtant combien elles étaient différentes de date et de points de départ ! Il y en avait quatre de Roger : l'une était de Londres et vieille de treize mois ; l'autre avait neuf mois et venait de Melbourne même ; une autre encore portait le timbre de Sydney ; elle avait huit mois ; la dernière enfin, écrite à quelque station de l'intérieur s'était embarquée à Adelaide.

Des deux lettres qui restaient et qui n'étaient point de Roger, l'une portait la signature de Mme veuve Cozal de Laveur, l'autre celle de Me Denis-Tibureau Piédaniel. Cette signature était noble, calme, régulière, haute, large, carrée et illustrée d'un paraphe à treillages, respectant les anciennes traditions du notariat qui vont, hélas ! se fanant.

Nannon avait lu ou plutôt dévoré ces diverses lettres. A part certains échanges de correspondances, ayant trait à son industrie, c'étaient les premières lettres qu'elle eût reçues, depuis son départ de Paris. Elle rêvait. Il y avait en elle un flux de joie, refoulé par de brusques tristesses.

Elle riait, elle pleurait presque en même temps. Elle parlait toute seule, enfantant les pensées décousues d'un monologue qui semblerait long, même dans une tragédie.

(A continuer.)

CAPITAL - - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

RÈGLÉES.

THE CITY OF LONDON COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

CHAS. DION, MARCHAND-TAILLEUR



175 RUE NOTRE-DAME 175 Trois-Rivieres.

M. CHAS. DION vient de recevoir un grand assortiment de Tweeds de toutes sortes pour habillements du printemps et d'été.

LES PATRONS SONT DES PLUS NOUVEAUX

Un grand assortiment de chemises blanches et en couleur, corps et caleçons, collets, cravates dans les plus beaux patrons, etc., etc.

Une Spécialité : — Habits de cérémonies.

Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Chas. Dion, Marchand-Tailleur.

Trois-Rivier avril 1887.

A. Rousseau & A. C. Mather INGENIEURS ET PROPRIETAIRES

LA COMPAGNIE DE PONTS EN FER DE MONTREAL.

Ponts en Fer et Acier

Pour Chemins de Fer et Voies Publiques TOITS D'EDIFICES, POUTRES EN FER, ETC.

BUREAUX ET ATELIERS Rue Ontario - - - HOCHLEAGA

G. I. BARTHE Ecr. AVOCAT C. E. TROIS-RIVIERES.

A transporté son bureau au No. 14 rue Bonaventure (Bâtisse Martel) en il sera de 9 h. à midi et de 2 à 4 p. m. chaque jour.

Trois-Rivieres, 5 Mai 1887.

LAJOIE & FRERE. Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR No. 135 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.

CHATELOUP FONDERIE DE CLOCHES POUR EGLISES

Seules ou en Carillons avec Montures en fer ou en bois.

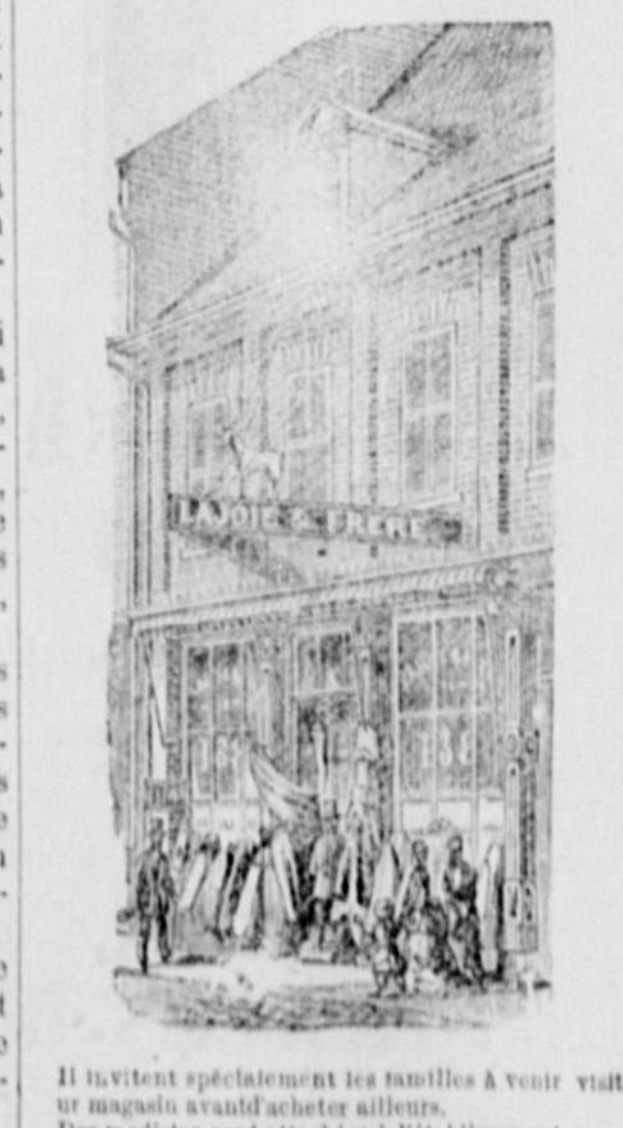
A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieurs des églises. Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

A VENDRE

Le signifié offre en vente la maison à deux étages qu'il occupe comme résidence, No. 23 rue des Champs, ainsi que la maison à un étage située au sud-est de la première.

Trois-Rivieres, 29 Juillet 1887. SEVERE DUMOULIN.



Dr A. LANTIER CHIRURGIEN-DENTISTE, 24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES.

(Vis-à-vis le Marché.)

— Spécialité : — POSE DES DENTS ARTIFICIELLES. PLOMBAGE DE TOUTE SORTE. EXTRACTION DES DENTS OU RACINES.

25 cts.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz hilarant au bureau ou à domicile (sur demande).

CHLOROFORME ETHER.

Conditions les plus avantageuses. 29 décembre 1885.

O. CARIGNAN IMPOPTATEUR No 26 Rue des Forges TROIS RIVIERES.

Vient justement de recevoir une importation considérable de liqueurs de premier choix consistant en :

BRANDY—"Hennessy" en caisse, "Jules Duret", en fut et en caisse : qualité supérieure.

VINS—"Sherry" de toute espèce provenant des plus célèbres vignobles.

SPECIALITE—Vins de messe, de "Sicile" et de "Taragone". Vins de Porto, Malaga, Madère, Bordeaux en fut et en caisse provenant d'importation directe des meilleurs crus.

CHAMPAGNES (vieux mousseux)—Vins de Cham pagne Pomery, Piper Heidsieck, Ackermann, Lawrence J. Poirier, Canaux & fils, en bouteille et demi bouteille

BIERE et PORTER—Sont agent pour la célèbre Bière et Porter de Lalait, de London Ontario, reconnue comme la meilleure du Canada.

Aussi agent pour la célèbre Huile Astrale de Pratte. Brûle sans fumer ni odeur, pas explosive.

Assortiment complet d'Épicerie de premier choix

SPECIALITE—Farine à Boulanger, venant directement des meilleurs moulins de Minnesota.

ATELIER DE MARBRE DES TROIS-RIVIERES

—TENU PAR— E. A. LACROIX

Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre.

Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité.

Trois-Rivieres, 9 Mars 1882.—1 a

Journal des Trois-Rivieres

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS à Paris, Propriétaires-Éditeurs à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivieres.

CONDITIONS.

Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$1.00

Six mois do do \$1.00

Pour les Etats-Unis..... \$2.00

Un an, EDITION HEBDOMADAIRE do \$1.00

Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Tout personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont tolisées sur TYPE BREVIES, aux conditions suivantes :

Première insertion, par ligne..... \$0.10

Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.

Toute correspondance, etc doit être munie d'adresse responsable.

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL

40 COIN DES RUE

St-Pierre & Bonaventure

TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les dernier goûts tous les ouvrages de ville :

Têtes de comptes,

Memorandums,

Cartes d'affaires,

Et de visite,

Billets promissoires,

Enveloppes,

Catalogues,

Listes des prix,

Programmes,

Circulars,

Affiches,

Placards,

Lettres funéraires, etc , etc

Blanc de sommation,

Demandes de plaidoyer,

Fiat,

Comparutions,

Déclarations sur billets,

Déclarations sur compte,

Déclarations d'acte d'hypothécaire,

—:00:—

Pour les avocats.

Subpoena,

Affidavit,

Inscriptions,

Inventaires de production,

Saisies arrêts après jugement,

Brefs de saisie-gagerie,

Procès-Verbaux de saisie,

Oppositions,

Mémoires de frais, &

—:00:—

Pour les Notaires.

Blancs de billets,

Quittances,

Procurations,

Transports,

Contrat de vente,

Contrats de Mariage,

Baux à Loyer

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE

Journal des Trois-Rivieres

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS à Paris, Propriétaires-Éditeurs à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivieres.

CONDITIONS.

Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$1.00

Six mois do do \$1.00

Pour les Etats-Unis..... \$2.00

Un an, EDITION HEBDOMADAIRE do \$1.00

Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.